

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 29 OCTOBRE 2024

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	10
Présents	9
Votants	10
Pour	10
Contre	10

l'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre
à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence du 1^{er} adjoint, M. Olivier PORS, agissant par
suppléance.

Date de la convocation

22 octobre 2024

Etaient présents : Olivier PORS – Gwenaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE – Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Carole PIGEYRE - Loïc FLOCHLAY- Joël MONOT

Etaient absents : Nathalie LAPART (procuration à Olivier PORS)

Loïc FLOCHLAY a été élu secrétaire de séance.

2024-10-05 : VOIE COMMUNALE VC3, INTERVENTION D'UN GEOMETRE

Exposé :

La Mairie a été contactée par une agence immobilière de Landudec, Logimo immobilier, représenté par M. Joncour, en charge de la vente d'une propriété à Kérétard (parcelles ZC62 et ZC65). Les parcelles cadastrales comprennent une portion de la VC3 (voir annexe 5). L'agence ainsi que les futurs acheteurs souhaitent régulariser la situation en faisant appel à un géomètre.

Une fois le tracé corrigé, un nouveau plan sera à valider lors d'un prochain conseil municipal.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de valider l'intervention d'un géomètre pour retirer la voie communale VC3 des parcelles.

Décision :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'intervention d'un géomètre.

Le secrétaire de séance



Loïc FLOCHLAY

Le 1^{er} adjoint,
par suppléance



Olivier PORS